

FORMATION

L'apprentissage suscite un nouvel intérêt



La santé est un des secteurs où les contrats d'apprentissage connaissent un essor.

/PHOTO F.S.

Selon un bilan livré par la Direction (cette direction regroupe les services publics liés aux entreprises, à la concurrence, à la consommation, au travail et à l'emploi) dans son bulletin *Thema n°34*, après un repli en 2009 et 2010 du nombre des contrats d'apprentissage signés dans notre région, 2011 a marqué une inversion de tendance. 21 400 contrats ont en effet été validés, soit une progression de 1,3% qui ramène le niveau de l'apprentissage à ce qu'il était en 2007. Un mieux donc, qui reste cependant très en deçà de la progression nationale (+2,5%).

Deux secteurs contribuent à cette évolution positive: les services, avec notamment une montée en puissance de l'apprentissage féminin et l'agriculture. À l'inverse, l'industrie et surtout la construction sont en retrait.

Traits marquants mis en évidence par l'étude: la durée moyenne du contrat d'apprentissage est de 21 mois, ce qui correspond à la moyenne nationale. Mais elle est plus élevée pour ceux qui préparent un brevet professionnel ou un bac. Pour ce qui concerne les services, le moteur du regain d'intérêt n'est pas dans le commerce ou l'hôtellerie-restauration, mais plutôt dans les fonctions de soutien aux entreprises, les activités techniques et scientifiques, l'enseignement, la santé, l'action sociale, les arts et les spectacles.

Enfin, les départements où le plus de contrats ont été signés, sont les Bouches-du-Rhône (+12,9%) et le Var (+5,8%). Stabilité, en revanche, dans les Alpes-de-Haute-Provence et net recul dans le Vaucluse (-8,8%).

J.-L.C.

LE CONSEIL PLUS DE PÔLE EMPLOI

Se former pour accéder au métier recherché

Vous souhaitez entamer une formation afin de mieux correspondre aux besoins des entreprises locales, de vous adapter à l'évolution de votre métier ou d'élargir votre palette de compétences? Pôle emploi vous aide à construire votre parcours de formation. En fonction de votre

projet, votre conseiller vous aide à sélectionner les organismes de formation adaptés et vous informe sur les financements possibles, les conditions de votre rémunération et la prise en charge éventuelle d'une partie des frais.

Pour en savoir plus : www.pole-emploi.fr

Entrepreneurs, gagnez
5000€ ou 7000€
ou 10000€

Vous innovez, vous avez un fort potentiel de croissance, LES TREMPLINS DE LA PROVENCE sont faits pour vous !

Vous êtes une jeune entreprise de moins de 3 ans située dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse ou les Alpes-de-Haute-Provence.

Inscrivez-vous avant le 2 juin 2013 sur www.laprovence.com/club-de-leco

et gagnez une bourse de 10000 €, 7000 € ou 5000 €, ainsi qu'un accompagnement éditorial pendant 1 an.

CONTACT : JEAN-LUC CROZEL - TEL. 04.91.86.45.38

La Provence soutient l'économie régionale!

Lauréats des Tremplins ils concrétisent leurs projets

En novembre, "La Provence" leur décernait trois bourses. Point d'étape

Que sont devenus les lauréats de la première édition des Tremplins de La Provence? Décernées en novembre dernier lors d'une soirée au Palais de la Bourse à Marseille aux trois jeunes entreprises Genes'Ink, Crosslux et In'Oya - trio auquel il faut ajouter le coup de cœur du jury pour la griffe Chewo Couture -, ces bourses, respectivement de

10 000, 7 000 et 5 000 euros, traduisent l'implication de La Provence dans la vie économique de nos départements.

Un coup de pouce financier destiné à contribuer à la valorisation de jeunes pousses dont l'ancienneté était inférieure à trois années au moment de l'appel à concourir, doublé d'un suivi destiné à leur donner davantage de visibilité.

Depuis la fin avril, la seconde édition des Tremplins est ouverte. Les entreprises innovantes disposant d'un fort potentiel de croissance, nouvellement créées et au maximum âgées de trois années, peuvent donc s'inscrire sur le site LaProvence.com. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 2 juin.

Jean-Luc CROZEL
jlcrozel@laprovence-presse.fr

Genes'Ink signe ses premiers gros contrats pour produire des encres

Corinne Versini, co-fondatrice de Genes'Ink dont le siège est à Rousset, a le sourire. "Lundi (aujourd'hui), je signe mon premier gros contrat avec un laboratoire. C'est une affaire de 100 000 euros. Un autre devrait suivre dans les semaines qui viennent. Avec ces contrats, nous allons entrer dans des phases de pré-industrialisation, puis d'industrialisation de produits. Cela montre qu'il y a des besoins, que nous décollons et que Genes'Ink commence à être reconnue".

Spécialisée dans la mise en suspension dans une solution de nanoparticules - un univers où la dimension est celle du milliardième de mètre et où les propriétés n'obéissent plus de la même manière aux lois de la physique - Genes'Ink élabore des encres. Projetées en couches sur des supports rigides ou souples, ces nanosolutions dotées de propriétés spécifiques à la demande, permettent des applications industrielles qui se retrouvent dans la vie de tous les jours. Ce n'est pas tout: ces encres ont pour caractéristique de consommer très peu de matière. Exemple cité par Corinne Versini: "Avec 20 grammes d'une solution de nanoparticules, il est possible de réaliser 200 m² d'écrans plats qui équipent des téléviseurs. Dans une période où le coût des matières premières est élevé et où, pour certaines d'entre elles, il existe un risque de pénurie, notre métier offre de sérieux avantages".

Dotée d'un laboratoire à Rousset où s'affaire une équipe de douze personnes, l'entreprise qui a été lauréate de la première édition des Tremplins de La Provence pousse donc les feux. "On nous appelle, on nous demande aussi de nous impliquer davantage dans les projets. Je veux dire qu'on nous propose de participer à la détermination du processus industriel. Cela est nouveau et nous laisse entrevoir des perspectives de collaboration dans le temps. Cela nous oblige à travailler sur mesure, à plancher sur les propriétés de nos encres. Mais c'est une manière de fidéliser des clients et d'évoluer avec eux".

Si Genes'Ink travaille beaucoup avec la France, depuis peu les demandes s'internationalisent. C'est ainsi que des contacts ont été noués avec la Grande Bretagne et la Suisse. Corinne Versini explique aussi regarder les débouchés en Espagne et plus généralement, être attentive aux opportunités en Europe. Puis de confier: "Mais je regarde aussi l'Asie où il y a de quoi faire, ainsi qu'aux Etats-Unis. J'ai d'ailleurs mandaté un apporteur d'affaires pour aborder ce marché".

Bref, Genes'Ink s'apprête à entrer dans une phase de croissance. D'où le projet d'une nouvelle levée de fonds prévue pour la seconde partie de l'année. Elle donnera à l'entreprise de Rousset les moyens de conforter son développement et de franchir de nouvelles étapes.

Avec son équipe, Corinne Versini (à droite) avait reçu la bourse de 10 000 euros.

/PHOTO FRÉDÉRIC SPEICHER

je regarde aussi l'Asie où il y a de quoi faire, ainsi qu'aux Etats-Unis. J'ai d'ailleurs mandaté un apporteur d'affaires pour aborder ce marché".

Bref, Genes'Ink s'apprête à entrer dans une phase de croissance. D'où le projet d'une nouvelle levée de fonds prévue pour la seconde partie de l'année. Elle donnera à l'entreprise de Rousset les moyens de conforter son développement et de franchir de nouvelles étapes.

J.-L.C.

J.-L.C.

Le vitrage photovoltaïque de Crosslux devient réalité



Marc Ricci et Pierre-Thoulon (au centre) avaient reçu une bourse de 7000 euros. Crosslux va entrer en production.

/PHOTO F.S.

Marc Ricci et Pierre-Yves Thoulon, les deux fondateurs de Crosslux, une entreprise née à Marseille au sein de l'incubateur Impulse, entendent bien révolutionner le marché du vitrage photovoltaïque dédié au secteur du bâtiment.

Pour cela, la jeune société met actuellement la dernière main à une levée de fonds et s'attache dans le même temps à s'entourer d'un réseau de partenaires qui lui permettra de diffuser ses produits. "Il s'agit d'un vitrage spécial qui sera fourni à des façadiers et à d'autres opérateurs du bâtiment. Crosslux, qui a le CEA pour partenaire principal, a

déposé trois brevets après le développement d'une technologie de couches minces qui permet au verre de conserver sa transparence tout en produisant une énergie qui sera autoconsommée par le bâtiment. Les études que nous avons réalisées montrent que ce marché lié à l'évolution de la réglementation est d'avenir", explique Marc Ricci.

À la fin de l'année, Crosslux qui vient de recruter deux ingénieurs, quittera ses locaux marseillais pour installer sa première ligne de production à Rousset. La livraison des vitrages débutera début 2014.

J.-L.C.

In'Oya lance sa première gamme de cosmétiques

L'entreprise de Gardanne, créée par Abd Haq Benjeloune afin d'aborder le marché des cosmétiques destinés au traitement des peaux noires et mates, s'apprête à commercialiser sa première gamme de produits ethniques. Avec notamment un sérum curatif destiné au traitement des taches claires qui peuvent affecter l'épiderme des femmes noires. "Le lancement de Mel'Oya est imminent. Avec le CNRS et l'Université d'Aix-Marseille, nous avons déposé un brevet européen. Par ailleurs, une centaine de pharmaciens de la région, du Languedoc-Roussillon et d'Ile de France, ont accepté de jouer le jeu parce que sensibilisés à la question des peaux noires qui n'ont pas de produits cosmétiques spécifiques. Ils ont aussi eu envie de participer à un coup de pouce", explique le fondateur d'In'Oya. À la fin de l'année, deux autres produits, préventifs ceux-là, seront également proposés.

Bref, In'Oya qui poursuit ses campagnes de tests "afin de garantir la qualité de ses produits", entre dans le vif du sujet. "L'objectif est d'abord d'acquiescer une bonne assise commerciale en France avant d'aller plus loin. Deux ingénieurs commerciaux viennent d'être recrutés et nous aurons un bureau à Paris à la fin de l'année", résume Abd Haq Benjeloune.

J.-L.C.



Abd Haq Benjeloune, lauréat d'une bourse de 5000 euros, entame la diffusion de ses produits.

/PHOTO F.S.

Chewo va ouvrir un concept store



Moustadira Adame, fondateur de Chewo Couture.

/PHOTO F.S.

À 13 ans, il dessinait et customisait ses vêtements et les habits de ses camarades. À 16 ans, Chewo Couture avait déjà tout d'une marque vêtue des attributs du dandyisme. Et son fondateur, Moustadira Adame, ne rêvait que d'une chose: repousser les murs de sa boutique aixoise pour en faire un véritable lieu de culture où la démarche de création pourrait être partagée par les clients.

Ce projet, le coup de cœur des Tremplins s'apprête à le faire aboutir. "Je vais signer pour un magasin plus grand, un concept store qui sera opérationnel sur Aix à la fin de l'été. On y proposera les collections Chewo hommes et femmes, toujours dans l'esprit Dandy. Mais la différence, c'est que le vêtement du client, un costume, une robe de mariée, sera conçu sur place et sur mesure, selon ses spécifications. Ce sera en quelque sorte une pièce unique", explique Moustadira Adame.

Le tout dans un environnement agréablement de tableaux, de livres, de vinyles et de pièces de maroquinerie, l'autre spécialité du créateur, qui lui a valu d'être fournisseur exclusif pour l'Année capitale. Une carte de visite de choix pour la griffe qui entend s'exporter.

J.-L.C.